



FEUILLET n°4/2017

## RAID 2018 HEER - TRÉMUSON

Et bien voilà, notre raid annuel est terminé, presque 1000 kilomètres au compteur, déjà terminé comme certains me l'on dit.

Encore un tout grand merci à l'assistance, je ne le dirai jamais assez, sans l'assistance, nous ne pourrions réaliser de si belles choses, merci René, merci Jacky, merci Alain et merci Anne.

Merci aussi à ceux qui ont prêté du matériel pour assurer un plus grand confort lors de nos arrêts et nos nuitées.

Encore merci à ceux qui ont participé aux frais de cette semaine cycliste en fournissant des galettes pour nos arrêts et un merci tout particulier à Christiane, qui comme toutes ces dernières années, nous a offert des gosettes.

Nous avons pu découvrir durant cette semaine, en plus de la capacité de René et du "Baron" à cuire les viandes lors des deux BBQ, les talents de mécanicien de notre Guy. Encore merci à lui pour tout ce qu'il a fait comme réparations lors de cette semaine cycliste.

Cette semaine cycliste s'est déroulée dans une bonne ambiance. La pluie nous a épargnés, sauf le vendredi après-midi au retour du fin fond de la Bretagne. Encore merci à Alain et Laurence pour leur accueil et le repas de midi.

Cette année encore, Jean-Marie nous a conduit dans la France "profonde" à la découverte de ses petites routes.

Vous avez pu constater qu'une reconnaissance est nécessaire et plus qu'utile pour la réalisation d'une semaine de ce type. Même avec un parcours encodé dans un GPS, cela n'est pas des plus aisés.

Le Cercle Sportif de la zone nous a donné une somme de 500 € pour le paiement du carburant des différents véhicules qui ont assuré l'assistance.

Encore merci à Alain et Anne pour leur présence et l'utilisation de deux véhicules des Ets GATEZ.

Un merci spécial à Pierre et à David pour le nettoyage des deux véhicules et à Yannick, "Le Blanc" pour le prêt de sa pompe à bière. Un tout grand merci à Véronique et Hugues pour leur passage à notre gîte et leurs visites.

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures cyclistes.

## Randonnées hebdomadaires Renseignements utiles

**Je vous demanderai durant nos randonnées hebdomadaires de respecter scrupuleusement le code de la route et la nature (Jet de déchets sur la voie publique). Si vous avez oublié les articles du code de la route relatifs aux groupes cyclistes, relisez attentivement le premier feuillet de cette année.**

- adresse club : Quai J.-B. Culot, 24 à 5500 DINANT
- IBAN : **BE65844017874396**
- BIC : **RABOBE22**
- adresse compte : Rue des Chevreuils, 14 à 5500 DINANT
- n° tf privé : 082/22 55 40
- n° tf bureau : 082/67 68 27
- n° GSM : 0497/44 34 83
- adresse courriel : [cercle.sportif.dinant.cyclos@skynet.be](mailto:cercle.sportif.dinant.cyclos@skynet.be)
- blog : <http://cyclos-dinant.webnode.fr/>

Notre devise :

RENTRONS ENSEMBLE,  
PASSONS UN MOMENT ENSEMBLE.



# Randonnées juin, juillet, août et septembre. À vos agendas.

## Plus de parking au sein du quartier Police.

Comme décidé lors de la réunion du comité du jeudi 31 août 2018, dorénavant, les randonnées auront lieu le samedi matin, départ à 08.30 heures précises du commissariat de DINANT. Vous avez pu constater qu'il n'est plus possible de se stationner au sein du quartier Police. Nous pouvons toujours disposer de la cafétéria pour nous retrouver après la randonnée à conditions de respecter le mobilier mis à notre disposition ainsi que de rendre le local propre après notre départ.

**Le comité a également décidé que les randonnées du samedi se tiendront dorénavant le matin, départ à 09.00 heures en mars, avril, mai et octobre, départ à 08.30 heures en juin, juillet, août et septembre.**

Pour ce qui concerne notre randonnée "barbecue", je ne suis pas actuellement en mesure de vous dire à quel endroit elle aura lieu, ANSEREMME ou CINEY.

Pour la randonnée organisée par Jean-Marc à DREHANCE, je vous demanderai de confirmer votre participation à Jean-Marc suffisamment tôt à l'adresse courriel : [jmtaz0000@msn.com](mailto:jmtaz0000@msn.com) ou par GSM au numéro 0479/79 96 01. Merci à lui pour cette organisation.

Pour ce qui concerne la "**classique des cerises**" avec la dégustation qui suit, celle-ci se fera le samedi 15 septembre 2018, départ de MAHOU, devant chez Jean **LISSOIR**, à 13.30 heures précises pour un circuit campagnard concocté par notre hôte.

Merci à lui et à son épouse Christiane pour cette classique annuelle.

N'oubliez pas notre devise durant les mois à venir et les randonnées auxquelles nous participons.

## 24 heures cyclistes de CINEY

Comme depuis plusieurs années, nous participons aux 24 heures cyclistes de CINEY contre le cancer. Cette année, comme l'an dernier, nous effectuerons les trois circuits proposés et nous roulerons sur le circuit fermé situé près de l'école communale Rue d'Omalius de CINEY.

Les deux boucles de plus ou moins 30 kilomètres se feront dans les campagnes cinaciennes.

Il y a la possibilité de se restaurer sur le site de l'école communale à partir de 18.00 heures : boulettes – frites.

Le premier départ est prévu le samedi 28 juillet 2018 à 15.00 heures. Un minimum de parrainage de 20 € est demandé à chaque participant.

Je joins au présent feuillet les documents relatifs à ce parrainage. Un parrainage de plus de 40 € donne droit à une attestation fiscale. Merci d'avance à ceux qui participeront à cette après-midi, soirée cycliste.

Je propose à ceux qui participent à cet événement de se retrouver sur place pour les inscriptions, au pied du podium, à 14.30 heures.

## Congés du Président

Je remercie d'avance les personnes qui vont remplir les "fiches" des présences et assurer le ravitaillement en E.P.O. durant mon absence.



Notre devise :

RENTRONS ENSEMBLE,  
PASSONS UN MOMENT ENSEMBLE.

# Defi "Le tour du Mont Blanc".

Comme vous le savez tous, Pol et Yvan ont mis sur pied un raid autour du Mont Blanc. Par un système de parrainage, il espère récolter de l'argent pour la recherche contre le cancer.

Renseignements pris auprès de Pol, si vous souhaitez les soutenir, il est possible de verser sur deux numéros de compte. Celui de "La recherche pour le cancer" qui est : BE56 0000 0000 8888 avec la communication : "Tour du Mont-Blanc Pol et Yvan" vous recevrez, si vous versé au moins 40,00 €, une attestation pour les contributions et le numéro de compte de "l'opération" qui est : BE81 0359 8528 5524 qui effectuera un versement avec vos coordonnées si vous versé plus de 40,00 €.

Courage à eux.

## Compte-rendu de la réunion du comité. Décisions prises. Remerciements du Chef de Corps.

En réunion ce jeudi 31 mai 2018, le comité a pris différentes décisions qui sont :

- la remise des nouvelles casquettes se fera le samedi 11 août 2018 à HEER après la randonnée vélo.
- une somme définie par le comité sera versé à l'ASBL Kanaillous étant donné que le raid 2018 a coûté plus cher que prévu. Les comptes avaient été effectués pour 25 participants. Merci aux membres qui se sont faits parrainés et ou qui ont versé sur le compte des cyclos.
- deux groupes le samedi si certains le souhaite mais il ne faut pas oublier notre Bible, notre devise et le fait que le club a été créé dans un but de non rivalité mais de camaraderie autour du vélo. Un seul parcours sera proposé le samedi. Vous pouvez relire à la page suivante la "Bible" du cyclo et vous imprégnez des 17 articles qui la composent. Pour ceux qui disposent d'Internet, il est toujours possible de consulter ce document sur notre Blog.
- pour ceux d'entre nous qui étaient présents lors du souper de la Zone de Police, nous avons pu entendre le Chef de corps, le Commissaire Divisionnaire Bernard **DEHON**, remercier les membres de notre groupe qui œuvrent à l'occasion des différentes organisations du cercle sportif.
- le circuit pour la journée du souvenir du jeudi 27 septembre 2018 sera, cette année réalisé par Pierre **DELOBBE**. Il s'agira d'un circuit de plus ou moins 60 kilomètres à la découverte des vallées de notre zone de Police. Un tout grand merci à lui.

## Raid 2019.

Lors de la réunion de comité, il a également été pris la décision que le raid de l'année prochaine sera différent. Nous nous rendrons en voiture dans un gîte choisi pour y rester quatre jours et y découvrir la région. Le gîte n'a pas encore été désigné avec certitude, cela dépendra du nombre de participants. Par contre, la date a été définie. **Le raid se fera du lundi 20 mai 2019 au samedi 25 mai 2019.** Nous serons en dehors des week-ends et des dates des fêtes.

Le lundi, nous nous rendrons en voitures (covoiturage) jusqu'à l'endroit choisi. Le samedi, nous regagnerons nos foyers.

*Pour ne plus avoir de problèmes de budget, le comité demande que les membres qui souhaitent participer à cette semaine cycliste le fasse savoir pour le 01 septembre 2018, soit par :*

- courrier à l'adresse : Cercle Sportif, Section Cyclos, Rue Benjamin Devigne 2 à 5500 DINANT,
- courriel à l'adresse : [cercle.sportif.dinant.cyclos@skynet.be](mailto:cercle.sportif.dinant.cyclos@skynet.be) .

Merci de votre compréhension.



Notre devise :

RENTRONS ENSEMBLE,  
PASSONS UN MOMENT ENSEMBLE.

# La bible du cyclo.

Notre "bible", notre règlement comprend 17 articles qui sont :

- 01° La devise du club est et restera : PARTONS ENSEMBLE, RENTRONS ENSEMBLE ET PASSONS UN BON MOMENT ENSEMBLE.
- 02° Le départ des randonnées se fait du Quartier Police Locale et Fédérale Rue Benjamin Devigne 2 à 5500 DINANT, le samedi à 09.00 heures précises en mars, avril, mai, septembre et octobre et à 08.30 précises en juin, juillet, août et septembre, sauf décision prise par le comité suite aux conditions climatiques.
- 03° Le maillot du club sera porté à chaque randonnée où nous participons ainsi qu'à chaque randonnée du samedi après-midi selon le calendrier fixé.
- 04° Le polo, le polaire et le coupe-vent aux couleurs du club seront portés après chaque randonnée ou lors des soirées du raid annuel.
- 05° Des capitaines de route, responsables du groupe, sont désignés le samedi par les cyclos présents. Ces capitaines de route sont choisis en fonction de l'itinéraire.
- 06° Les capitaines de route sont responsables du groupe, c'est-à-dire qu'ils DOIVENT ADAPTER leur allure au terrain et aux cyclos présents.
- 07° OBLIGATION POUR TOUS DE ROULER EN GROUPE. (Respect du code de la route)
- 08° Un des capitaines de route désignés au départ doit toujours être devant. Un autre cyclo peut rouler à la même hauteur ou le mettre à l'abri du vent. Le capitaine de route peut autoriser une allure plus rapide dans une côte. Au sommet ce celle-ci, les cyclistes partis devant, attendront.
- 09° Lors d'une crevaison, TOUT le groupe s'arrête et porte assistance, sauf si circonstances et autorisations des capitaines de routes.
- 10° Lors des raids, deux membres du comité seront porteurs d'un sifflet qui servira à avertir les autres cyclistes d'un problème au sein du peloton.
- 11° Tout qui veut participer à nos randonnées du samedi après-midi DOIT se soumettre à notre règlement.
- 12° La moyenne horaire du groupe doit être correcte. Chacun doit faire l'effort de s'entretenir pour être apte à rouler à une allure raisonnable le samedi après-midi, sans pour autant que la randonnée devienne une "COURSE" entre nous. Celui qui ne participe pas à une randonnée du samedi doit faire l'effort de rouler un autre jour pour maintenir sa condition.
- 13° Ne jamais oublier qu'une défaillance peut arriver à tous.
- 14° Chaque cycliste doit respecter le code de la route et sa place sur la chaussée.
- 15° Chaque participant doit respecter l'environnement et les autres usagers de la voie publique.
- 16° L'esprit de rivalité ou de course est INTERDIT.
- 17° La cotisation pour être membre du club doit être payée avant la première sortie de l'année. Celui qui ne s'acquitte pas pour cette date ne pourra pas participer à nos sorties.



Notre devise :

RENTRONS ENSEMBLE,  
PASSONS UN MOMENT ENSEMBLE.

# Parcours pour juillet, août, septembre et octobre.

07.07.18 : Dinant – Neffe – Waulsort – Hastière – Pont de Heer – Heer - Givet – Fromelennes – Flohimont – Felenne – Winenne – (Arrêt chez Joël ) - Petit Caporal – Feschaux – Mesnil Saint Blaise – Blaimont – Hastière – Waulsort – Dinant.

14.07.18 : Dinant - Houx - Yvoir - Vallée du Bocq - Assesse - Natoye - Ciney - Leignon - Achêne – Zoning d'Achêne - Liroux – Sorinnes – Dinant.

**21.07.18 : "Fête nationale"**, randonnée habituelle pour ceux qui le souhaite : Dinant - Neffe - Ravel II - quitter le Ravel - Romedenne - Givet - Hastière – Dinant.

**28.07.18 : "Ciney contre le cancer"** pour ceux qui le souhaitent 3 boucles différentes dans les campagnes cinaciennes ou en circuit pour, 1 heure, 2 heures, 3 heures, ..., et même 6 heures.

Activités cyclistes de 16.00 heures à 22.00 heures au départ de l'école communale de CINEY.  
Possibilité de se restaurer sur place.

**04.08.18 : "La Pittoresque", Hall Omnisports NATOYE,**

- 192 km, 2600 m dénivelé, 3 ravitos, départ de 07.00 à 09.00 heures,
- 150 km, 2000 m dénivelé, 2 ravitos, départ de 07.00 à 09.30 heures,
- 120 km, 1600 m dénivelé, 2 ravitos, départ de 07.00 à 09.30 heures,
- 92 km, 1150 m dénivelé, 1 ravito, départ de 07.00 à 09.30 heures,
- 45 km, 450 m dénivelé, 0 ravito, départ de 07.00 à 11.00 heures.

*ou*

**04.08.18 : "Le Circuit des As", LAMBUSART.**

Circuits de 40-55-67-90-120 km. Départ à partir de 07.30 heures de la place de LAMBUSART.

**11.08.18 : Départ à 13.30 heures, de la salle les Minouches de HEER pour une randonnée surprise de notre Monsieur Raid, Jean-Marie.**

**15.08.18 : "Assomption"**, départ pour ceux qui le souhaitent à 08.30 Hr : Dinant – Houx – Ravel de la Molignée – Furnaux – Ermeton-Sur-Biert - Falaën – Sommière – (Arrêt possible à la buvette du terrain de football pour la marche ADEPS) – Bouvignes - Dinant.

**18.08.18 : "Fête de DREHANCE"**, départ pour une randonnée surprise à 08.30 Hr de cette localité.

- Parcours concocté par Jean-Marc **TASIAUX**
- Barbecue après la randonnée (Inscription obligatoire auprès de Jean-Marc)

25.08.18 : Dinant – Neffe – Waulsort – Hastière – Heer – Agimont - Doische – Hierges – Vireux – Voie verte - Chooz – Givet – Heer – Hastière – Dinant.

**01.09.18 : Randonnée avec BARBECUE en souvenir de Jacques DEMEURE au profit de l'ASBL "Kanailous".**

- Départ à 08.30 Hr précise de ANSEREMME ou de CINEY.
- Inscription au barbecue pour le 24 août 2018.

**05.09.18 : "Journée du vélo" à la base de FLORENNES, parcours fléchés de 50, 80 et 120 kilomètres. Départ à partir de 08.30 heures.**

08.09.18 : Dinant - Hastière - Petit Doische - Doische - Ginnée - Romérée - Matagne La Petite - Treignes – Mazée – Hierges – Vaucelles – Doische – Petit Doische - Givet - Heer – Hastière – Dinant.

**15.09.18 : Si confirmation, "Randonnée des cerises" à MAHOUX**, départ de chez Jean à 13.30 heures. Merci à lui et à son épouse.

**22.09.18 : fléchage randonnée "Ernest Goffin".**

**29.09.18 : Randonnée "Ernest Goffin".**

06.10.18 : Dinant - Houx - Yvoir pont - Annevoie - Wépion GB - à gauche vers Bois de Villers - Saint Gérard - Denée - Maredsous - Molignée Anhee - Bouvignes – Dinant.

13.10.18 : Dinant – Houx – Pont d'Yvoir – Annevoie – Vallée du Burnot – Arbre – Bioul – Denée – Ermeton – Anthée – Serville – Weillen – Sommière – Haut-le-Wastia – Anhee – Houx – Dinant.

20.10.18 : Dinant – Waulsort – Hastière – Ravel – Doische – Hierges – Chooz – Voie verte – Givet – Hastière - Waulsort – Dinant.

28.10.18 : Dinant – Neffe – Hastière – Petit-Doische – Doische – Petit-doische – Givet – Hastière – Neffe – Dinant.



NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

TELEPHONE : .....

24 HEURES DE CINEY  
BE13 0011 5326 6039

FEUILLE DE PARRAINAGE

A REMETTRE AU COMITE LE JOUR DE L'EPREUVE AVANT LE DEPART

| NOM | PRENOM | SOMME | SIGNATURE |
|-----|--------|-------|-----------|
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |
|     |        |       |           |



Fondation contre le Cancer

**24H**

24 HEURES DE CINEY  
BE13 0011 5326 6039

**A REMETTRE AU COMITE LE JOUR** NOM : ..... PRENOM : .....  
**DE L'EPREUVE AVANT LE DEPART.** ADRESSE : .....

TELEPHONE : .....

LISTE DES PERSONNES AYANT OFFERT 40 EUROS ET PLUS

**VEILLEZ A CE QUE CHAQUE DONATEUR INDIQUE SON ADRESSE AFIN QU'IL PUISSE RECEVOIR SON ATTESTATION D'EXONERATION D'IMPOTS.**

| NOM<br>(en imprimé) | PRENOM<br>(en imprimé) | RUE – N° - CODE POSTAL – COMMUNE<br>(en imprimé) | SOMME | SIGNATURE |
|---------------------|------------------------|--|-------|-----------|
|                     |                        |  |       |           |
|                     |                        |  |       |           |
|                     |                        |  |       |           |
|                     |                        |  |       |           |
|                     |                        |  |       |           |
|                     |                        |  |       |           |
|                     |                        |  |       |           |
|                     |                        |  |       |           |
|                     |                        |  |       |           |
|                     |                        |  |       |           |
|                     |                        |  |       |           |
|                     |                        |  |       |           |
|                     |                        |  |       |           |